

**VENTE DE** MONUMENTS FUNÉRAIRES REMIS EN ÉTAT

GWERZH MONUMANTOÙ-KAÑV ADLAKAET EN O REIZH



## VENTE DE

# **MONUMENTS FUNÉRAIRES REMIS EN ÉTAT**

La ville de Brest reprend d'une part les concessions non renouvelées arrivées à expiration et d'autre part les concessions perpétuelles à l'état d'abandon. Les monuments qui les surplombent et les signes funéraires (plaques et autres) deviennent alors propriété du domaine privé de la commune<sup>(1)</sup>. Auparavant, ces monuments étaient détruits. Aujourd'hui, dans une démarche à la fois sociale et de développement durable, la ville met en vente ces monuments après leur remise en état.

### COMMENT **CA MARCHE?**

Le monument est nettoyé et poli pour être vierge de toute inscription.

Cette vente est réservée aux titulaires (ou en cours d'acquisition) d'une concession dans l'un des cimetières brestois. Ces monuments sont uniquement destinés à un usage funéraire.

#### **COMBIEN** ÇA COÛTE?

Cette vente à caractère social prend en compte le quotient familial de l'acquéreur avec le harème suivant (2)

QF < 384	réduction de 75%
384 ≤ QF ≤ 493	réduction de 50%

 $493 \le QF \le 1132$  réduction de 25% **QF** ≥ 1132 pas de réduction

- Les prix de vente s'élèvent de 50 à 600 € pour les pierres tombales. Pour en savoir plus, consultez le catalogue à l'accueil du service décès/cimetières (hôtel de ville de Brest) ou à l'accueil du cimetière de Kerfautras.
- La gravure, le transport et le montage restent à la charge de l'acquéreur.

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

Cimetière de Kerfautras 92, rue Massillon 02 98 00 80 80